Envoyé en préfecture le 08/01/2024
Reçu en préfecture le 08/01/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20231219-DEC2023114-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

19 DEC 2023

DEC2023114
FINANCES ;
Impression du livret de la saison culturelle 2024

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU la décision de procéder à la publication d'un livret présentant les spectacles de la saison culturelle à destination de la population varennoise,

CONSIDERANT la proposition de la société Acb'Com pour l'impression de 2 200 exemplaires du livret de la saison culturelle 2024,

DECIDE d'accepter le devis de la société Acb'Com pour l'impression de 2 200 exemplaires du livret de la saison culturelle 2024 pour un montant de 330 € H.T. (soit 396 € TTC).

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)